Quarante-deuxième année, N° 36. Le numéro : 10 centimes Mercredi 14 février 1945.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	9.—	5.—
Avec Bulletin officiel	21.—	11.—	6.—

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	9 cts	le mm.	
Suisse	11	»	»
Etranger	14	»	»
Réclames : Canton	20	»	»
» Suisse	25	»	»
Mortuaires	16	»	»

Les aveuglés

Dans certaines régions, les paysans ont pour coutume de clouer, à la porte de leurs granges, les mulots ou les taupes qu'ils ont pris dans les champs en flagrant délit de rapine ou de dévastation.

Ils espèrent ainsi avertir et décourager le peuple des rongeurs par cet exemple de justice sociale.

C'est imbus de cette même pensée, un peu simpliste peut-être mais en tous cas sincère, que des citoyens, inquiets à juste titre des progrès de la démagogie, voudraient clouer les écarts du Suffrage universel.

Nous sommes nous-même quelque peu abasourdi des miasmes qu'un Suffrage universel, mal compris et mal appliqué, charrie dans sa course et d'où finissent par naître toutes sortes d'épidémies politiques, mais nous ne chercherions pas à le supprimer pour autant.

La démocratie a ses défauts, mais les Régimes autoritaires, sous toutes leurs formes, ont les leurs, autrement graves, autrement profonds et avec des conséquences susceptibles de conduire les pays à la tombe et à la ruine, comme l'histoire affreusement sanglante de ces cinq dernières années nous le démontre surabondamment.

Il y a quelque soixante ans, Louis Veuillot insinuait mélancoliquement que les âmes étaient malades et d'une terrible maladie : *la fatigue et la terreur de la vérité.*

La formule reste d'actualité.

On est las de combattre et on est vaguement inquiet de l'avenir.

Quand on a procédé à des élections et préparé suffisamment celles qui nous attendent encore, on croit avoir épuisé la générosité et l'ardeur enthousiaste qui doivent gonfler le cœur des citoyens.

C'est l'erreur.

Il ne suffit pas de remplir son devoir électoral. Ce qu'il importe, c'est de donner à chacun le maximum de responsabilité et de développer la conscience de l'homme qui se dirige vers une salle de vote, au point qu'il ait la perception très nette du bien et du mal et de l'acte qu'il va accomplir.

Tant que nous ne serons pas arrivés à ce degré de civisme, la démocratie n'aura pas dit son dernier mot. Nous continuerons de vivre dans la fiction.

Ainsi la désignation des candidats par les partis politiques se fait par des calculs plus ou moins restreints auxquels participe une fraction minime du Corps électoral.

La consécration des mérites des candidats se fait par le petit nombre.

Et où se trouvent les mérites ?

Ils sont trop fréquemment de caractère électoraliste.

A-t-on rendu des services ? A-t-on des clans influents ? A-t-on des hommes liges ? A-t-on des cabaretiers ? A-t-on des camarades, le candidat est assuré d'avoir beaucoup plus de voix que son colistier, bourré de talents, mais modeste et sédentaire.

Dans une assemblée à laquelle nous assistions, si nous ne la présidions pas, nous avons même vu se lever un citoyen présenter une candidature à laquelle il donnait le mérite d'être de la classe.

Après une proposition de ce genre, on pouvait tirer l'échelle, n'est-ce pas ?

A ce mal s'en ajoutent d'autres, celui de la Représentation Proportionnelle et celui de la division de certains partis en groupes et sous-groupes.

La prolifération des groupes et leurs droits à la représentation, la prétention des particularismes locaux à posséder coûte que coûte un des leurs dans une assemblée législative, provoquent inévitablement des candidats de seconde zone qui peuvent être de braves gens, mais dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont rarement taillés à la mesure des affaires de l'Etat.

On les choisit ; on les juxtapose, on les dose ; on balance les intérêts et les susceptibilités ; on partage entre eux les morceaux du gâteau électoral, plus préoccupé de savoir que chacun en aura sa part que de rechercher si ce morceau sera en bonnes mains.

Mais l'électeur, de son côté, est-il irréprochable ?

Obéit-il, lors du vote, au souci de l'intérêt général du pays ?

Est-il guidé par ce seul idéal plutôt que par des intérêts régionaux, locaux et même privés ?

Ce sont autant de problèmes angoissants pour l'avenir de la démocratie.

Il faudra chercher des formules meilleures, qui assurent un recrutement supérieur du personnel parlementaire, qui garantissent davantage son indépendance à l'égard d'organismes irresponsables devant l'Etat.

Ces réformes devront être minutieusement étudiées par des esprits dégagés des vieilles entreprises paralysantes aussi bien que du goût du risque.

Il faut modifier pour faire mieux, dans la ligne de nos traditions essentielles adaptées aux exigences d'un état politique en voie évidente d'évolution.

Pour assurer ces réformes, il ne saurait être question de la suppression des partis. Mais il faut éviter leur émiettement qui fausse les règles du jeu parlementaire ; il faut une majorité législative disciplinée avec le contrepoids d'une opposition organisée et loyale.

Sans cela, nous risquons bien de voir la démocratie s'enfoncer de plus en plus dans la démagogie.

Aveuglés sont ceux qui ne voient rien !

Ch. Saint-Maurice.

L'échec

Etienne avait décidé dans son cœur : c'est l'année des élections, je veux me faire nommer président.

Oh ! une toute petite commune des montagnes valaisannes où les sapins qu'on abat tombent presque devant les maisons, où les prairies assoiffées sont sillonnées de mille et mille rigoles qui, parcimonieusement, apportent aux pentes déclives avec un breuvage attendu, un peu de verdure.

Quand une idée a germé dans le cerveau d'Etienne, il y met cette obstination, cette opiniâtreté, on pourrait dire cet envoûtement qui caractérise le montagnard. Le dimanche, il se mêlait aux groupes et discutait ferme, mais courtois, pour mieux faire remarquer ses capacités. Au cabaret, il conduisait souvent de joyeux compères. N'étant pas marié, son honnête aisance lui permettait des libéralités. Il prêta de l'argent à quelques nécessiteux et signa même des cautionnements. On lui ressassait le refrain : Tu seras président.

Le jour du scrutin étant venu, il se sentit impatient et fort troublé. Un rival tard venu s'était levé contre lui. L'intrigant avait, au dernier moment, tenu une réunion où vertement il avait critiqué son antagoniste : « Etienne est bien chez lui, il n'a pas besoin d'aspirer encore le suc communal. Un vieux garçon de son genre ne peut s'accorder avec les autres membres du Conseil. A l'école, il n'était pas une brillante intelligence. Etc, etc... ».

Etienne avait été pris au dépourvu ; il n'avait pressenti le coup et n'avait plus eu le temps d'y parer. « N'aie crainte, lui disaient ses partisans, tu sortiras quand même ».

On dépouille le scrutin. Etienne est dans ses petits souliers ; sa mine est inquiète. Les noms des deux rivaux se tiennent d'assez près ; mais vers la fin, malheur de malheur ! l'autre le devance, prend de l'écart et finit par l'emporter. Une ovation accueille le résultat. Il y a bien encore quelques bulletins à dépouiller, mais le sort a déjà décidé.

Etienne s'éclipse à un moment où l'attention n'est pas sur lui. Il se verrouille dans sa maison, puis, de dépit, pleure toutes ses larmes. Il passe la nuit blanche. Enfin, pour se distraire, il part quelques jours en chemin de fer.

La politique est ingrate ; souvent, elle est loin de couronner le mérite. Généralement, les plus audacieux ou ceux qui ont le plus grand cercle de parents, sont les heureux élus.

N'importe, il faut être philosophe. Les échecs politiques ne sont pas des fautes qui souillent la conscience. Et ce qui seul compte, c'est le salut de son âme ; les honneurs du monde ne sont que vaine fumée.

Jean d'Arole.

Les faits du jour

Nouveaux succès soviétiques et anglo-canadiens : quatre villes importantes sont enlevées aux Allemands

Les résultats de la Conférence des Trois

L'armée de Koniev a bousculé le dispositif de défense allemande au nord-ouest de Breslau. Elle a pratiqué une brèche de quelque 160 kilomètres dans les lignes et enfoncé un coin profond en direction de Gœrlitz et de Dresde. Lundi, elle a occupé la ville de Bunzlau.

En outre, selon un ordre du jour adressé lundi soir par le maréchal Staline au général d'armée Petrov, les troupes du quatrième front d'Ukraine, opérant dans un terrain boisé et montagneux, situé dans les Carpathes, ont pris d'assaut la ville et important nœud de communications de Bielsko (Bielitz), qui donne accès à la ville de Moravska-Ostrava...

...Sur le Front de l'Ouest, le Quartier Général Eisenhower annonce qu'au cours de durs combats de rues, le centre de communications de Prüm a été complètement débarrassé de l'ennemi.

A l'extrémité septentrionale du front, les troupes anglo-canadiennes du général Crerar, qui ont achevé l'occupation de la ville de Clèves, contrôlent maintenant trois routes importantes menant à Emmerich, Homberg et Geldern. Au nord de Clèves, d'autres unités de Crerar, après avoir franchi la route et la ligne frontière menant à Arnhem, ont poussé jusqu'à un point situé à plusieurs kilomètres au sud-ouest d'Emmerich et repoussé une colonne ennemie en retraite sur le Rhin. Plus au sud, les parachutistes allemands continuent de défendre les accès de Goch sur la grand'route de Geldern.

Des formations britanniques parties de Clèves en direction du sud ont dépassé le hameau de Hau et sont parvenues à 10 km. de Goch. Un autre contingent poussant vers le nord-ouest, à travers la ligne Siegfried, a été signalé hier soir dans la vallée encaissée de Goch, à moins de 5 km. du centre de la ville...

L'automne dernier, les habitants d'Aix-la-Chapelle s'étaient battus comme des forcenés dans les ruines fumantes de leur cité. Aujourd'hui, les survivants de Clèves cessent toute résistance après une bataille qui n'a duré que quelques heures.

Peut-on, par là, mesurer le moral du peuple allemand ?

La déclaration de la Conférence des Trois sur les problèmes militaires et politiques.

Un communiqué officiel nous apprend que la Conférence des Trois s'est tenue à Yalta, en Crimée, et qu'elle a abouti à un complet accord sur tous les problèmes examinés.

Militaires d'abord : des plans ont été discutés et fixés pour la défaite définitive de l'ennemi commun. Car

« ...nous sommes irrévocablement résolus à anéantir le militarisme et le nazisme allemands et à faire en sorte que l'Allemagne ne puisse plus jamais troubler la paix mondiale. Nous sommes résolus à désarmer et à licencier toutes les forces armées allemandes, à dissoudre l'état-major allemand qui a ressuscité, à maintes reprises, le militarisme allemand, à enlever ou à détruire tout l'équipement militaire allemand, à extirper ou à nous rendre maîtres de l'industrie allemande, pour autant qu'elle puisse être utilisée pour la production militaire, à conduire tous les criminels de guerre à un jugement accéléré et à veiller à la réparation exacte des destructions causées par les Allemands. »

A cette fin,

« la coordination dans le temps et du point de vue matériel de nouveaux coups encore plus violents de nos armées et de nos aviateurs contre le cœur de l'Allemagne, de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, a été fixée dans le détail et approuvée dans son ensemble ».

Un commandement unique sera établi.

Une commission des réparations aura son siège à Moscou.

Quant à l'organisation de la paix mondiale le communiqué dit ceci :

« Nous sommes résolus à créer avec nos alliés, aussi rapidement que possible, une organisation internationale générale pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité. Nous estimons que cela est d'une importance primordiale pour la prévention de nouvelles attaques et l'élimination des causes politiques, économiques et sociales de la guerre, grâce à une collaboration étroite et permanente de tous les peuples épris de liberté. Les fondements de cette organisation ont été jetés à Dumbarton Oaks. Certes, l'on n'y est pas arrivé à une entente sur l'importante question de procédure lors des votations, mais la conférence actuelle est arrivée à résoudre cette difficulté.

Nous avons convenu de convoquer le 25 avril 1945, une conférence des Nations unies à San-Francisco, aux Etats-Unis, afin de fixer la constitution d'une telle organisation sur la base des entretiens sans engagements de Dumbarton Oaks.

Le gouvernement de Chine et le gouvernement provisoire de France seront immédiatement consultés et priés de dresser les invitations pour la conférence en commun avec les gouvernements des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de Russie soviétique. Aussitôt que les consultations de la Chine et de la France auront eu lieu, le texte des propositions sur la manière de procéder lors des votations sera publié. »

Enfin, MM. Churchill, Staline et Roosevelt ont rédigé et signé une déclaration sur l'Europe libérée. Cette déclaration prévoit une manière de procéder et une action commune des trois puissances pour résoudre les problèmes politiques et économiques de l'Europe libérée, conformément aux principes démocratiques.

On y lit, entre autres, ceci à propos du problème polonais :

« Nous nous sommes rendus à la Conférence de Crimée avec la volonté d'éliminer nos divergences relatives à la Pologne. Nous avons discuté largement tous les aspects de ce problème. Nous avons confirmé notre désir commun de voir ressusciter une Pologne forte, libre, indépendante et démocratique. Comme résultat de nos conversations, nous avons convenu de fixer les conditions d'après lesquelles devra se constituer un nouveau gouvernement provisoire polonais d'union nationale, de manière à être reconnu par les trois grandes puissances.

L'accord réalisé à ce sujet est le suivant : la libération totale de la Pologne par l'armée rouge a créé une situation nouvelle. Cette circonstance réclame la constitution d'un gouvernement polonais provisoire assis sur une base plus large que cela ne fut possible avant la libération récente de la Pologne occidentale. C'est pourquoi le gouvernement provisoire qui fonctionne actuellement en Pologne devrait être réorganisé sur une base démocratique plus large et cela en y incorporant les chefs démocratiques en Pologne même et en dehors de la Pologne. Ce nouveau gouvernement prendra alors nom de gouvernement provisoire polonais d'unité nationale. ... Il s'engagera à procéder aussi rapidement que possible à des élections libres sur la base du droit électoral général et secret... »

Les trois chefs des gouvernements estiment que les frontières de la Pologne à l'Est doivent suivre la ligne Curzon, avec des déviations au profit de la Pologne en quelques régions sur une profondeur de 5 à 8 km. Ils reconnaissent que la Pologne devra obtenir compensation au nord et à l'ouest. Ils estiment également qu'il faudra tenir légitimement compte de l'avis du gouvernement provisoire polonais d'unité nationale au su-

jet de l'étendue de cette compensation et que la détermination définitive des frontières occidentales de la Pologne devra en conséquence être renvoyée jusqu'à la Conférence de la paix...

Nouvelles étrangères

L'avenir de l'Eglise espagnole

6000 prêtres, dont plusieurs évêques, furent assassinés en 1936 ; presque tous les locaux de culte profanés, sinon complètement détruits. Le gouvernement, impuissant à rétablir l'ordre, tâchait désespérément de sauver au moins quelques vies précieuses.

Quels sont les fruits d'un si immense martyre ? Il est certain, aux yeux de la foi, que pas une des souffrances endurées, pas une goutte de sang versé ne se perd. Mais quant à ce qui est de l'avenir temporel de l'Eglise espagnole, le lecteur voudra bien nous dispenser d'émettre des prophéties téméraires. Nous nous bornerons à relever quelques faits actuels qui, hélas ! ne sont pas tous de nature rassurante.

D'abord cette constatation élémentaire : l'Eglise si cruellement persécutée, les prélats éloignés de leurs ouailles, les institutions dont la disparition avait été si douloureusement ressentie, ont été restaurés par la force des armes ; c'est sous cette pression que le culte a été rétabli. Extérieurement, l'Eglise catholique est ressuscitée : on célèbre des cultes fastueux ; des dignitaires ecclésiastiques prennent part à toutes les cérémonies officielles ; des anciens privilèges sont rétablis. Mais les deux grands journaux catholiques indépendants, eux, n'ont pas pu réapparaître. L'Action catholique continue son activité en sourdine. En Catalogne, les trois éditions de la Bible sont interrompues, la J. O. C. dissoute, de nombreux mouvements paralysés.

La situation très officielle, très décorative, qui est faite à l'Eglise dans l'Espagne actuelle, le régime exceptionnellement favorable qui lui est réservé dans certains domaines n'est pas sans analogie avec celui qui existait en France sous le gouvernement de Vichy.

Un double danger existe ainsi pour le catholicisme espagnol. Le danger extérieur d'une reprise de l'anticléricalisme et d'un nouvel éclat de haine populaire, le jour où un changement dans le régime politique privera les hommes d'église de la protection dont ils jouissent présentement. Et un danger intérieur combien plus grave : la persistance inerte sur des positions acquises qui risque d'étouffer facilement toutes initiatives généreuses et les vocations vraiment apostoliques ; bref, la même stérilité qui depuis un siècle empêche le peuple espagnol de puiser la Vie à la source rédemptrice de l'Eglise du Christ.

Mais qui peut connaître les desseins cachés de la Grâce ? Nous ne pouvons que joindre notre voix à la prière liturgique de l'Eglise universelle pour qu'en Espagne comme ailleurs « Ecclesia tua secura tibi serviat libertate ».

Allez vous y reconnaître !

A Zwolle, aux Pays-Bas, en 1928, un Néerlandais de 66 ans épousait une Néerlandaise de 18 ans. Au cours de la cérémonie des noces, le fils du nouveau marié, âgé de 42 ans, fit la connaissance de la mère de la jeune mariée, du même âge que lui, en tomba amoureux et l'épousa en janvier 1929...

Le fils en question devint ainsi le beau-père de son père et son enfant est donc à la fois beau-frère et petit-fils du père marié en 1928 !...

Des bandits enlèvent douze millions

Des bandits masqués ont attaqué, près d'Enghien-les-Bains, France, dans la banlieue nord de Paris, une automobile qui s'apprêtait à quitter l'hippodrome. Ils se sont emparés de douze millions de francs, soit la caisse de l'établissement et les recettes du totalisateur.

L'automobile fut d'abord arrêtée par deux hommes vêtus en agents de police ; puis survinrent dix individus, masqués et armés de mitraillettes. Les occupants de l'automobile furent tenus en respect pendant que les bandits faisaient main basse sur les trois sacoches contenant l'argent.

Trois membres de l'Eglise presbytérienne tués par une bombe volante

On a révélé lundi à Londres que trois membres du comité exécutif de l'Eglise presbytérienne d'Angleterre, y compris le secrétaire général et le secrétaire financier, ont perdu la vie, à la suite de la chute d'une « V » dans le sud de l'Angleterre. Le secrétaire général, le révérend W. T. Elmslie, en raison de sa connaissance des affaires religieuses européennes, avait été nommé président de la Commission internationale de l'amitié du Conseil britannique des Eglises.

Une tornade fait 42 victimes

On apprend maintenant que la tornade qui a atteint le Mississipi et l'Alabama a tué au moins quarante-deux personnes. Le nombre des morts pourrait s'élever à plus de cinquante. Le total des blessés atteindra probablement cinq cents.

Un étudiant parisien exécuté

Un étudiant parisien, André Parent, condamné à mort pour avoir dénoncé quarante et un de ses camarades, a été exécuté.

La vieille forteresse de Budapest

L'ancienne forteresse de Budapest (en hongrois Var) surplombe de 70 mètres le Danube. Elle comprend le château royal, construit en 1771 par l'impératrice Marie-Thérèse, puis sensiblement agrandi à la fin du siècle dernier et au début de l'actuel. Le château compte 860 chambres et s'étend sur une longueur de quelque 300 m. le long du Danube. Le bâtiment est couronné d'une coupole haute de 62 m.

Nouvelles suisses

Politique fédérale

La mauvaise adresse

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

On pourrait être fort tenté de croire qu'on n'est pas très, très bien disposé envers les étudiants, dans les hautes sphères fédérales. A en juger du moins par deux cas récents.

Le premier date de l'été dernier. L'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail avait décidé de mobiliser pendant trois semaines tous les étudiants et collégiens de plus de seize ans pour les affecter à l'exécution du plan Wahlen. Cette mesure s'était révélée nécessaire. Mais elle fut mal conçue. Elle ne tenait pas compte de certains faits, entre autres, que beaucoup d'étudiants perdent déjà plusieurs semestres à faire du service militaire, ce qui retarde d'autant le terme de leurs études. Ceci en un temps où l'immense majorité d'entre eux sont, par la force des choses, obligés de gagner leur vie le plus vite possible.

L'Union nationale des étudiants avait donc émis une protestation, non pas contre le principe de l'aide qui leur était demandée, mais contre la manière qu'avait l'administration d'appliquer cette idée. Ils demandaient des dispenses équitables. Cette protestation avait été rendue nécessaire par le fait que leur voix n'avait pas été écoutée au cours des négociations engagées avec les autorités fédérales.

On se souvient que l'administration eut une réaction parfaitement déplacée. Par un communiqué rédigé d'un ton complètement dépourvu d'objectivité, elle insinuait entre autres que cette affaire donnait raison à ceux qui prétendent que « dans notre système d'éducation supérieure, on accorde trop d'importance au savoir et trop peu de valeur au caractère » ; elle disait aussi que les étudiants ne sont apparemment « plus capables de sacrifices » et qu'on ne trouvait dans leur déclaration « aucune trace du sentiment qu'il y a des devoirs qu'une élite intellectuelle ne discute pas ! »

Les étudiants viennent d'avoir un nouvel échantillon de la façon dont on est disposé à leur égard :

Précisément à cause des inconvénients, relatifs aux périodes de service militaire, que nous avons relevés plus haut, l'idée avait pris corps que les étudiants pussent bénéficier des indemnités versées par une caisse de compensation pour le retard apporté dans les études par les obligations militaires. Ces vœux furent accueillis avec bienveillance par l'Office fédéral des arts et métiers. L'Union des étudiants dressa un projet, qui fut recommandé à l'unanimité par la Commission fédérale de contrôle des caisses de compensation, et auquel les Services administratifs compétents donnèrent leur approbation. Certains gouvernements cantonaux appuyaient la demande, ainsi que la conférence des recteurs d'universités.

Les étudiants ne demandaient pas des prestations à titre gracieux : ils pensaient acquitter une cotisation semestrielle pour alimenter le fonds.

On pensait que tout irait bien. Mais le Conseil fédéral a refusé d'entrer en matière sur le projet. Il estime que l'alimentation du fonds n'aurait pas été suffisante pour créer un droit à l'indemnité. Il pense que d'autres soldats encore qui ne gagnent pas leur vie pourraient invoquer le précédent, et que cela deviendrait dangereux. Surtout, il a jugé qu'il était trop tard : cela désavantagerait les étudiants qui accomplissent leur devoir militaire depuis longtemps. Cet argument n'est pas sérieux : il y a bien d'autres catégories de citoyens qui ont été mis tout récemment au bénéfice des indemnités des caisses.

Est-ce que, tout au fond, la raison profonde de ce refus est qu'on continue à considérer l'ensemble des étudiants comme une petite classe privilégiée matériellement ? Ce serait faire preuve d'une bien grande méconnaissance de la vie actuelle.

Ce qui a été, dans tous les cas, déterminant selon nous, c'est que les étudiants ne sont pas, en tant que tels, une puissance politique, pouvant peser d'un poids considérable dans la balance démocratique. Il n'en va pas de même lorsque ce sont de puissantes associations qui sollicitent.

* * *

Et cependant !... Nous ne pensons pas que l'événement soit une catastrophe. Au contraire, il nous eût déplu de voir les étudiants, eux aussi, « toucher » à la caisse de l'Etat, ou du moins être embrigadés dans un organisme étatisé. Si la situation d'un grand nombre d'entre eux n'était pas très difficile, nous irions même jusqu'à nous réjouir à l'idée qu'au moins l'élite intellectuelle du pays n'aura rien à faire avec l'Etat fédéral.

Nous estimons que les étudiants ont mal procédé. Ils auraient dû s'adresser aux autorités de leurs cantons respectifs. De même que l'instruction publique est et doit rester du domaine cantonal, de même des caisses de compensation pour étudiants devraient être organisées dans les cantons.

On a pu parler, à propos de la réaction de l'administration lors de l'affaire du plan Wahlen, de « conformisme totalitaire » : c'était en somme le non-conformisme des étudiants qui avait agacé le haut fonctionnaire responsable du fameux communiqué. Eh bien ! pour rester dans cette ligne, qui était la bonne, les étudiants n'auraient pas dû s'adresser à l'Etat fédéral.

Un député vient de déposer au Grand Conseil bernois une question à ce sujet. Pourquoi faut-il toujours que les cantons ne se remuent qu'après un refus de la Confédération ?

C. Bodinier.

Arrestation d'un trio de voleurs

La police de Zurich a procédé à l'arrestation de trois jeunes gens d'une vingtaine d'années. Deux d'entre eux, en décembre dernier, au Zurichberg, arrachèrent le sac d'une passante et s'emparèrent du porte-monnaie, jetant ensuite le réticule sans avoir vu dans un coin un petit portefeuille contenant 3000 fr. en billets. Dans un de leurs cambriolages, les trois voleurs avaient réussi à mettre la main sur 5000 francs de chaussures.

Le développement de nos aéroports civils

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil fédéral a adopté un projet de message concernant le développement des aéroports civils.

Ce projet prévoit quatre aérodromes de ville pour le trafic continental à Bâle, Berne, Genève et Zurich, l'aéroport de Zurich devant être transformé en aéroport intercontinental de la Suisse, et des aérodromes régionaux à Lausanne-Ecublens, St-Gall-Altenrhein, La Chaux-de-Fonds-Les Eplatures, Locarno-Magadino, et Samedan.

Selon ce projet de message, la Confédération pourra subventionner la création ou l'amélioration de ces aérodromes, le taux maximum des subventions étant de 30 pour cent des frais de construction pour les aéroports-ville, 30 pour cent des frais supplémentaires de construction pour la transformation de l'aéroport de Zurich en un aéroport intercontinental, et de 25 pour cent des frais de construction pour les aéroports régionaux. Ces subventions seront accordées dans chaque cas particulier par les Chambres fédérales sur la proposition du Conseil fédéral, celle destinée à faciliter l'amélioration de l'aéroport de Genève pourra être payée au cours de l'année 1945.

Le jugement dans l'affaire de marché noir Stirnemann

Le 2me Tribunal pénal d'économie de guerre siégeant à Genève s'est occupé de l'affaire de marché noir Stirnemann et consorts. Sur les 108 inculpés, 37 ont été jugés. Les délits se sont étendus sur une période de deux à trois années. Les cas les plus légers ont été traités par les juges siégeant séparément.

L'accusé principal a été condamné à une peine de 15 mois de prison et à une amende de 35,000 francs. Ses complices ont été condamnés à des peines variant de 15 jours à quatre mois de prison, couverts en partie par le sursis. Dans chaque cas, le Tribunal a infligé des amendes allant de 500 à 20,000 fr. et pour les cas les plus légers, seulement des amendes. Les bénéfices illicites ont été confisqués dans la mesure où ils dépassent les amendes.

Les affaires de marché noir, de l'accusé principal Stirnemann, se sont étendues aux cantons de Zurich, Lucerne, Schwytz, Zoug, St-Gall, Argovie et Thurgovie et ont porté sur 150 tonnes de farine en marchandises ou en coupons, deux tonnes de sucre, deux tonnes de beurre et des quantités importantes d'avoine, de farine, d'orge et de graisse. Il a joué le rôle d'intermédiaire entre diverses boulangeries qui étaient soit ses fournisseurs, soit ses preneurs. C'est ainsi qu'une pâtisserie de Zurich a obtenu de Stirnemann 17,000 kg. de farine, 1200 kg. de sucre, 1400 kg. de beurre. La plupart de ces marchés ont été conclus à des prix surfaits. En outre, Stirnemann s'est livré en grand au commerce de rationnement et a fait de la sorte un bénéfice de 25,000 francs.

Un éboulement au Locle

La voie ferrée entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds a été obstruée à 16 h. 30 par un éboulement provoqué par les poches d'eau dues aux pluies de ces derniers jours. Après une demi-heure de travaux, le trafic a pu reprendre, mais de nouveaux éboulements sont menaçants.

Rendement brut des impôts fédéraux

Le rendement brut des impôts fédéraux en 1944 s'est élevé à 765,000,000 contre 596,000,000 en 1943. En 1944, le droit de timbre a produit 71,000,000, l'impôt pour la défense nationale 204 millions, contre 147 en 1943, l'impôt sur les bénéfices de guerre 82,000,000 contre 85 en 1943,

---

39 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

TANTE ADÈLE...

— Oh ! le fils !... avant la guerre, je crois qu'il s'occupait à Beaune d'affaires de grains, de trafics d'argent... enfin il était devenu une sorte de commerçant... Depuis, je ne sais pas... de même que j'ignore ce que sont devenues la mère, la sœur, et le reste de la tribu.

— Alors, Aurélie demeure à Beaune ?

— Tais-toi ; je ne répondrai plus.

— Soit, je m'en assurerai bien seul !

— Tu es fou.

— Pas le moins du monde. J'ai au collège un camarade qui est de Beaune. Je l'interrogeai.

— Si jamais ta tante Adèle apprenait que tu fais cela !...

— Tante Adèle ? qui peut deviner au juste ce qu'elle pense ? Elle en serait contente que cela ne m'étonnerait pas.

Je plaidais le faux pour obtenir le vrai : je n'avais point de camarade à Beaune, je ne doutais pas que tante Adèle ne fût décidée à m'interdire une pareille enquête : mais la ruse réussit et je sus ainsi que réellement Aurélie habitait Beaune. L'annonce ne m'en fut pas désagréable. J'aimais qu'Aurélie fût installée à portée de Dijon ; à coup sûr, elle devait y venir fréquemment... Avais-je donc envie de la revoir ?... Il est toujours difficile de découvrir parmi des sentiments contradictoires quel est celui qui mène le train. Aurélie me manquait en ce moment, au point de trouver la maison inhabitable sans elle : en même temps, je ne lui pardonnais pas d'être partie pour devenir Goubin : l'accorde qui pourra !

Tenir un bout de fil incite à démêler l'écheveau : excité par ce premier succès, je recommençai deux jours après.

Cette fois, je me rendais au collège, escorté par Claudine. C'était le matin. Nous approchions du but, qui est la rue Saint-Philibert, et parce que je me sentais en avance, j'affectais de flâner, tantôt regardant une laitière qui passait, tantôt et plus souvent le nez en l'air, à contempler les toits.

Rien n'est plus beau que les toits de mon pays. La plupart, piqués de tuiles vernissées, s'irradient de points d'or comme les ailes d'un scarabée. Quand ils s'étalent sur un monument, Saint-Bénigne par exemple, ils s'ornent de grands dessins et semblent des tapis jetés sur la charpente. La lumière fait chanter leurs couleurs : ils sont gais, somptueux et cependant discrets.

Chemin faisant, j'avais noté chez Claudine une tristesse inaccoutumée.

— Qu'est-il arrivé pour que tu aies aujourd'hui cette mine d'enterrement ? fis-je brusquement en la dévisageant.

Elle répliqua, distraite :

— Quelle idée ? Je suis comme d'habitude.

— La visite d'hier t'aurait-elle amené des ennuis ?

— Quels ennuis ?... quelle visite ?...

— Ne fais pas la bête ! Je parle de l'oncle Louis venu pour voir tante Adèle : c'est elle-même qui me l'a dit.

— Eh bien ! s'il est venu, que veux-tu que cela me fasse ?

— Comme si je ne savais pas que tu détestes l'oncle Louis !...

J'ajoutai, sournois :

— Tante Adèle aussi, d'ailleurs, a l'air de l'aimer moins... Sais-tu pourquoi ?

Elle fit un geste de détachement.

— Possible qu'elle ait ses raisons : elle ne me les a pas confiées.

— Antoinette peut-être ?...

— Tu en demandes trop.

— A moins que...

Je laissai passer un temps.

— Sais-tu ma conviction ? Il y a encore là de l'Aurélie sous roche. Qui sait si ce n'est pas à lui qu'on doit l'invention de nous obliger à ne jamais parler de Beaune !

A ma vive surprise, cette fois, Claudine ne tenta pas d'arrêter ces noms interdits. Voyant qu'elle se taisait toujours, j'insistai :

— J'ai deviné, n'est-ce pas ?

— Quoi ? Qu'as-tu deviné ?

— Sans l'oncle Louis, Aurélie reparaîtrait à la maison !

Le visage de Claudine s'altéra ; elle me saisit le bras :

— Tu as donc bien envie qu'elle revienne, pour qu'on t'envoie de nouveau à Dôle ou je ne sais où, fit-elle d'une voix colère.

— Non, répliquai-je : j'ai envie de savoir ce qu'elle devient, ce qui est très différent.

— Alors, riposta Claudine, attends que ta tante te le dise : mais ne compte jamais sur moi pour te mettre au courant !

(A suivre).

l'impôt sur le chiffre d'affaires s'est élevé à 247 millions en 1944 contre 200,000,000 l'année précédente. L'impôt sur le luxe a produit en 1944 9 millions, soit un million de plus qu'en 1943. Ajoutons que l'impôt compensatoire, nouvellement introduit en 1944, a produit 99,000,000 de francs.

Les obsèques de M. Marc Berger, chancelier du canton de Genève

Lundi, ont eu lieu à Genève, en présence d'une très grande affluence, les obsèques de M. Marc Berger, chancelier du canton de Genève. L'Office funèbre a eu lieu au temple de St-Gervais. Le Conseil d'Etat, in corpore, avec le chancelier de la Confédération, M. Leimgruber, les chanceliers des cantons romands, les représentants des autorités législatives, des corps judiciaire et consulaire de Genève ont pris part à la cérémonie. Des discours ont été prononcés.

Dans la Région

Les 500 ans de l'église de Leysin

L'église de Leysin vient de célébrer le 500e anniversaire de sa fondation par une manifestation à la fois religieuse et patriotique.

C'est, en effet, par un édit du 6 février 1445 que l'évêque de Sion, Guillaume de Rarogne, cédant aux supplications des habitants de Leysin qui, jusque-là, devaient se rendre à Aigle pour la messe, les autorisa à édifier, à leurs frais, une chapelle consacrée à saint Théodule et à sainte Marie-Madeleine.

Nouvelles locales

Le chauffage à travers les siècles

Longtemps, au moyen âge, on ne posséda qu'un unique foyer par maison, la pièce où il se trouvait était appelée le « chauffe-doux ». La chaleur n'y était sans doute pas excessive ; cependant, toute la maisonnée s'y assemblait.

Au XIIme siècle, on vit apparaître des récipients de tôle ou de fer ajourés et montés sur roulettes. On les emplissait de braises incandescentes et on les promenait d'une pièce à une autre. C'étaient les « chariots à feu ».

Plus tard, vers 1520, apparurent les poêles, qu'on ne rencontra fréquemment qu'à la fin du XVIme siècle.

Quant aux cheminées, qui existaient déjà, elles ne suffisaient pas à chauffer les appartements, très vastes à l'époque. Aussi avait-on l'habitude de porter plusieurs épaisseurs de vêtements. Malherbe mettait, dit-on, douze paires de bas et quatorze vêtements superposés.

Louis XIV lui-même ne disposait que d'un chauffage médiocre. Aussi était-il obligé, l'hiver, après ses repas, de se réfugier dans un fauteuil fermé jusqu'en haut.

Sous Louis XV apparaît un mode de chauffage extrêmement ingénieux : celui des cheminées à pivot. Il suffisait de faire tourner la cheminée tout allumée pour chauffer, tour à tour, deux pièces mitoyennes.

Journée des délégués de l'Action catholique

L'Action catholique des hommes organise dimanche 18 février une grande assemblée des délégués de paroisses à Sion, à la Salle des Oeuvres paroissiales. Cette journée débutera à 14 heures 15 avec le programme suivant :

1. Ouverture par M. le Président cantonal Louis Allet ;
2. Lecture du protocole ;
3. Rapport d'activités des sections ;
4. Les consignes de l'aumônier cantonal ;
5. Un jeune jaciste parle aux hommes ;
6. Divers ;
7. **Conférence de M. le chanoine F. CHARRIERE, directeur de « La Liberté » de Fribourg, sur le Communisme ;**
8. Clôture à 17 heures par M. le Rd Vicaire Général.

Chaque section ou paroisse voudra bien envoyer au moins 3 ou 4 délégués.

Les responsables des sections présenteront leur rapport d'activité.

Que chaque section fasse son devoir !

Le Comité cantonal.

Le trafic a repris sur le Lœtschberg

Le trafic sur le tronçon Goppenstein-Ausserberg, interrompu lundi matin par les avalanches, a pu reprendre mardi matin tôt. La circulation des trains dans les deux sens et ainsi rétablie.

Le contingentement du gaz

Nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'annonce qui paraît dans ce même numéro. Ils trouveront les renseignements les plus précis au sujet du contingentement du gaz. Et avant de prendre une décision définitive et coûteuse, ils pourront s'en référer et demander conseil à l'Usine ou à la Société qui leur sert ce combustible, lequel rend les plus grands services dans presque toutes les familles de la plaine du Rhône.

Parti conservateur du Bas-Valais

Une assemblée des délégués conservateurs du Bas-Valais aura lieu à **Martigny-Ville** (Maison de Commune), **samedi 17 février, à 16 heures.**

Ordre du jour : Tour d'horizon par MM. les conseillers d'Etat Troillet et Coquoz ;
Election du Conseil d'Etat ;
Divers.

Les partis conservateurs des différentes communes bas-valaisannes doivent être représentés par un délégué pour 50 électeurs ou fraction de ce chiffre sur la base des élections fédérales de 1935.

AYENT. — Sous la double action de la neige et de la pluie, un glissement de terrain qui revêt une certaine importance, est survenu dans la région d'Ayent. Les organes compétents du Département des travaux publics se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont pris les mesures adéquates.

BRAMOIS. — Au village de Bramois, près de Sion, la population fut réveillée en pleine nuit par la sonnerie de l'alarme d'eau. Les gens se mirent immédiatement en devoir d'évacuer le village après avoir assemblé plusieurs objets de première nécessité, puis ils gagnèrent en grand nombre la montagne proche. Ce fut un moment d'intense émotion. Or, un communiqué émanant des entreprises de la Dixence allait fort heureusement calmer les plus terribles appréhensions.

Une avalanche était descendue dans la vallée et en provoquant un court-circuit sur une ligne à haute tension, elle avait de ce fait déclenché inopinément l'alarme d'eau. Tout rentra bientôt dans l'ordre et les habitants de Bramois purent regagner leur domicile.

Les élections communales

BAGNES. — (Corr.) — Dimanche, les électeurs de Bagnes ont appelé à la succession du regretté Président M. Cyrille Gard, démissionnaire, M. Louis Baillifard, vice-président, instituteur, à Bruson.

Homme de caractère, en qui la modestie s'allie à de rares mérites, il a toutes les qualités requises pour mener à bien la lourde tâche qui sera la sienne.

Les trois candidats à la vice-présidence, par contre, sont en ballottage. Il est bien certain cependant que les électeurs conservateurs fidèles, **malgré tout,** à leurs principes, se feront un devoir et un honneur, le 18 février, de faire triompher le nom du très méritant candidat conservateur, M. Edouard Luisier, conseiller.

L'inflexible.

Salvan. — Ont été élus président M. Maurice Revaz par 282 voix et vice-président M. Marc Jacquier, par 244 voix.

Vernayaz. — MM. Eloi Bochatay et Marc Revaz ont été élus président et vice-président par 179 et 167 voix.

Saillon. — Ont été élus président et vice-président MM. Paul Gay, conservateur, et Roduit Raphaël, nouveau.

Randogne. — A la suite du ballottage du 11 écoulé, le nouveau Conseil municipal de Randogne se compose comme suit :MM. F. Berclaz (ancien), H. Crettol, P. Vocat, Ed. Clivaz et P. Ls Berclaz (nouveaux).

Ce résultat est dû à la coalition des jeunes conservateurs du village de Randogne et des libéraux-radicaux de Montana-Station s. Randogne. L'élection du président et du vice-président aura lieu dimanche prochain.

Montana. — Le nouveau Conseil sorti des urnes le 4 février se compose comme suit : MM. F. Rey, Jean Bonvin, François Bonvin, Marcellin Rey et Edgar Wyss. La station de Montana-Vermala est représentée par 2 nouveaux conseillers (1 radical et 1 conservateur).

M. Fabien Rey conserve la présidence et M. Jean Bonvin la vice-présidence.

Collombey-Muraz. — 6 conservateurs, 3 radicaux. Listes conservatrices 228, radicales 109, socialistes 26.

Elus : de Lavallaz Bernard, Chervaz Alfred, Turin Pierre, Carraux Laurent, Giroud Camille, Wuilloud Emile (cons.), Turin René, de Cypr., Chervaz Charles, Emery Henri (rad.).

Président : de Lavallaz Bernard ; vice-président: Turin Pierre.

Monthey. — Sont élus président M. Delacoste, libéral-radical, par 669 voix sur 1001 votants, et vice-président M. Giovanola par acclamations.

Champéry. — Les deux méritants magistrats conservateurs sortants, MM. Grégoire Marclay et Denis Berra sont élus.

Troistorrents. — MM. Adrien Martenet et Eugène Rossier, conservateurs, sont réélus.

Port-Valais. — MM. Germain Clerc, dont le dévouement est grand, et Abel Roch, sont réélus sans contestation.

Vouvry. — Dimanche, il a été procédé à l'élection des trois conseillers en ballottage. L'élection

GAZ

A nos abonnés

Nous référant aux communications officielles concernant le contingentement du gaz et à notre avis publié dans les journaux, nous répétons que les quantités de gaz qui y sont indiquées constituent des **minima.** Des démarches vont être entreprises par les Usines à Gaz pour que la rigueur des mesures édictées soit sensiblement atténuée, ce qui devrait être possible eu égard aux matières premières se trouvant en ce moment dans le pays.

S'il est indiqué de suppléer par des moyens de fortune à la réduction de l'attribution de gaz, nous croyons cependant devoir recommander, vu les délais de livraison, une certaine prudence dans l'acquisition d'installations coûteuses se chiffrant par des centaines de francs.

La situation actuelle demande en tout premier lieu et immédiatement une économie sérieuse dans l'emploi du gaz. Nous constatons que notre appel du 6 janvier 1945 par la voie de la presse, confirmé par un appel individuel aux abonnés, est malheureusement resté sans aucun effet.

Non seulement une partie, mais **tous nos abonnés** doivent faire un effort soutenu en vue de réaliser une réduction importante de la consommation du gaz. Ce serait là le meilleur moyen d'obtenir un adoucissement sensible des conditions d'attribution. Nous les prions, dans leur propre intérêt, de nous aider dans la lutte que nous soutenons avec succès depuis plus de cinq ans pour assurer la distribution du gaz en quantité convenable.

Vevey, le 12 février 1945.

Société du Gaz de la Plaine du Rhône.

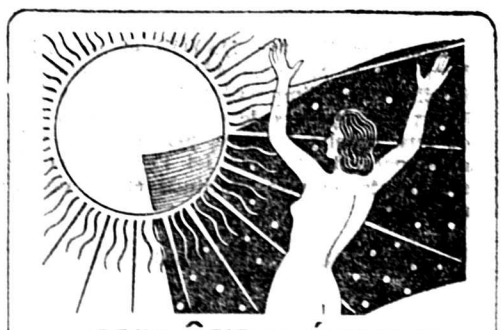

EMPLÂTRE ÉTOILE

contre

LUMBAGOS
RHUMATISMES
NÉVRALGIES

En pharmacies et drogueries

On cherche

jeune fille

pour le ménage, sachant cuire, très bons gages. Entrée le 1er mars. — Faire offre à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 1981 S.

On cherche une bonne

fille

de la campagne. Vie de famille et bons gages.

S'adresser sous P. 1978 S. Publicitas, Sion.

Pour le printemps, on cherche gentille

jeune fille

honnête et aimant les enfants, pour faire ou aider au ménage. — S'adresser Mme Reubi. vétérinaire, Morges.

Gérance

Laitier retiré, 50 ans, prendrait gérance pour l'été, soit plaine ou montagne (préféré).

Références à disposition.

Offres sous chiffre U. 3683 L. à Publicitas, Lausanne.

Belle poussette

comme neuve, beige, modèle récent, à vendre.

Téléphoner le matin 5.43.60 Lavey.

Cénovis
ASSAISONNEMENT VITAMINEUX

A vendre bonne

MACHINE A COUDRE

pour cordonnier, marque Singer, en parfait état.

S'adresser chez M. Bonvin Edouard, Lens.

OCCASIONS

A vendre 4 **machines à coudre Singer,** à pieds, en parfait état, dont 2 à tête rentrante, canette centrale, à l'état de neuf. — S'adresser à M. Eugène Maret, Martigny-Ville, Route de Fully.

A vendre d'occasion un

POTAGER

à trois trous, à l'état de neuf.

Meunier Ulysse, Fontaine, Fully.

A vendre d'occasion !

baignoires

CHAUFFE-BAINS A BOIS

CHAUDIERES A LESSIVE 165 et 200 l., à circulation, galvanisées et en cuivre.

Lavabos, éviers, W.-C. compl.

COMPTOIR SANITAIRE S. A. 9, rue des Alpes, GENEVE

Mariage

Célibataire, agriculteur, propriétaire, bien sérieux, cherche gentille compagne, bonne ménagère, catholique, 35 à 40 ans. — Ecrire lettre à D. N., Case postale 40311, Lausanne I. Joindre photo.

Fumier

A vendre env. 1300 pieds 3 fumier bovin.

Téléphone 2.73.24 François Gremaud, La Toulaz, Bulle (Gruyère).

A vendre

camionnette D. K. W. 5 HP.

gd pont, parfait état, et un autofrigor pour chambre froide, moteur bobiné à neuf.

A. Anthonioz, 4, rue de la Ferme, Genève. Tél. 5.34.76.

On cherche

représentants

pour garde-bétail électrique (agricole). Pour des bons représentants, grandes possibilités de gain. — Offres avec timbre-réponse à Case postale 24, Zurich-Seebach.

A vendre une bonne

VACHETTE

de 15 jours.

S'adr. chez Edouard Rappaz, Massongex.

Mayens de Chamoson

Samedi et dimanche 17 et 18 février

Concours annuel

du SKI-CLUB ARDEVAZ

Samedi : **Fond.** Dimanche : **Slalom**
Nombreux challenges dont un Dames
Invitation cordiale

VINDEX en tubes

guérit les plaies et brûlures, les lèvres gercées, coups de soleil et le loup

Eprouvé contre les engelures

Le tube fr. 1.25 dans les pharmacies et drog.

FLAWA Fabriques suisses de pansements et d'ouates Flawil

Ecole de Commerce de Jeunes Gens, Sierre

confiée aux Chanoines de Saint-Maurice

Internat et confort moderne — Climat très sain
Cours préparatoires 1 an - Cours commerciaux : 3 ans
Diplôme commercial
Ouverture de l'année scolaire : à Pâques
S'adresser à la Direction. Tél. 5.11.06

BANQUES, MAISONS DE COMMERCE

Pour l'écriture à très bon marché de vos adresses, demandez les offres à Publicitas sous chiffre P 1959 S, Sion.

On demande pour la saison de montagne un

vacher

sachant fabriquer pour un petit train de montagne. Place convenant à homme d'un certain âge. — Adresse : Henri Turel-Anex, Huémoz (Vd).

des président et vice-président aura lieu dimanche prochain.

Nendaz. — Sont élus président M. Jules Lathion, conservateur, avec le beau chiffre de 740 voix et vice-président, M. Félicien Clovaz, radical, par 680 voix.

Vex. — La liste jeune ouvrière-paysanne n'est pas arrivée au quorum. Sont élus 5 conservateurs et 4 radicaux.

Vétroz. — Pas de modification.

Chamoson. — Le très méritant M. Edmond Giroud qui laissera un grand souvenir dans la commune est remplacé par M. Julien Carrupt, conservateur, nommé par 491 voix sur 524 électeurs, malgré une manœuvre de dernière heure. Le vice-président, radical, est élu dans la personne de M. Jules Pitteloud.

Martigny-Ville. — M. Marc Morand, président sortant, est réélu par 587 voix sur 590 votants. C'est dire l'estime et la popularité dont il jouit. M. Adrien Morand a été élu vice-président.

Salins. — M. Heumann Louis est élu président par 121 voix et M. Jacques Dussex, vice-président par 146 voix.

Hérémence, St-Martin et **Grimisuat** éliront leurs premiers magistrats dimanche prochain.

Les élections à St-Léonard

Le statu quo a été maintenu en ce qui concerne le nombre des sièges attribués au parti conservateur. Les socialistes ont perdu leur mandat au profit des radicaux.

Les conservateurs ont augmenté leurs effectifs d'il y a 4 ans de 12 % et leur discipline exemplaire ressort du résultat de la votation qui donne aux trois élus de la majorité les voix suivantes : Bétrysey Prosper 138, Bitz Jean 139, Gillioz André 138.

Les candidats de la minorité radicale ont obtenu : Tissières Oscar 105, Schwery Alexis 103.

La deuxième manche a encore été gagnée plus aisément puisque M. Bétrisey Prosper a été élu président par 169 voix et M. Bitz Jean, vice-président par 166 voix.

Ces résultats sont encourageants et il n'y a nul doute que cet espri tde magnifique discipline ne se confirme une fois de plus les 3 et 4 mars prochain.

—o—

LENS. — Corr. — Il y a des gens bien intentionnés peut-être mais qui manquent néanmoins de clarté dans leur façon de s'exprimer. C'est ainsi que nous lisions dans le No du « Nouvelliste » du 11. 2. 45 que le parti conservateur de Lens avait adressé un recours au Conseil d'Etat au sujet des élections communales. Pour dissiper toute équivoque à ce sujet et laisser peut-être croire au dehors des limites de notre commune qu'une idéologie nouvelle s'est implantée chez nous et soit de ce fait venue salir notre patrimoine spirituel, nous tenons à préciser que le Corps électoral de Lens adhère dans son ensemble au parti conservateur et que le recours en question a été déposé par la fraction politique de famille en minorité au sein du Conseil communal.

Nous osons espérer qu'à l'avenir, les rédacteurs de l'entrefilet du 11. 2. 45 feront de préférence leur pêche en eau claire. D. L. C.

—o—

Cours de vol à voile

L'Aéro-Club suisse organisera en 1945 des cours de vol à voile dans le cadre de l'I. P. Ces cours pourront être fréquentés par les jeunes gens qui ont participé à l'instruction préparatoire et rempli les conditions des examens d'aptitudes physiques du groupe A en 1944 ou 1945.

Les inscriptions devront être adressées à l'Office soussigné qui donnera tous les renseignements utiles.

Seules les demandes accompagnées d'une déclaration des parents autorisant le candidat à suivre le cours seront prises en considération.

Office cantonal I. P.

—o—

Les dégâts du dégel

(Inf. part.) On signale que des murs de vigne se sont effondrés dans la région de Noës. Des amas de terre, de pierres et de boue ont envahi la chaussée. La circulation est interrompue sur la route Sion à Sierre.

Satisfaits et mi-satisfaits de la Conférence des Trois

Les Russes occupent le palais royal à Budapest

Pour un jour l'attention générale est détournée des champs de bataille. L'événement, c'est sans contredit la publication du communiqué officiel de la Conférence des Trois à Yalta portant sur la situation militaire de l'Allemagne, l'occupation de son territoire, les réparations et l'organisation mondiale de la paix.

Voyons les impressions.

LONDRES, 13 février. — Dans les cercles londoniens on commente favorablement le communiqué officiel sur la conférence. On est d'autant plus satisfait que les Etats-Unis se sont engagés à appuyer le programme politique européen. En signant l'accord qui prévoit la cession à la nouvelle Pologne de territoires allemands à l'est, le président Roosevelt a engagé les Etats-Unis dans une nouvelle voie.

WASHINGTON, 13 février. — Les résultats de la conférence ont été accueillis avec satisfaction aux Etats-Unis. Les milieux politiques n'ont pas manquer de remarquer que la prochaine conférence des Nations Unies aura lieu le 25 avril, à San Francisco, sur le Pacifique. Le 25 avril est le dernier jour où la Russie peut dénoncer son pacte de non-agression conclu avec le Japon.

LONDRES, 13 février. — Un haut fonctionnaire du gouvernement polonais a déclaré : « Le gouvernement polonais en exil se trouve en face d'une nouvelle situation qu'il n'avait pas prévue. Aucune décision ne peut être prise avant la prochaine réunion du Cabinet. Le gouvernement prendra position aujourd'hui à l'égard des nouveaux problèmes. »

On croit à Londres que, jusqu'à ce moment-là, les milieux officiels polonais adopteront la même attitude que le général de Gaulle, en ce sens que le gouvernement polonais ne se tient lié par aucune décision sur laquelle il n'a pas été consulté auparavant.

Les résultats de la conférence sont considérés par les milieux politiques français comme un nouveau triomphe de la diplomatie du général de Gaulle, dont les revendications au sujet des zones d'occupation en Allemagne et de l'admission de la France au sein de la commission du contrôle interallié ont été acceptées.

Les cercles compétents français se déclarent d'accord sur tous les autres points du communiqué, mais surtout sur les mesures militaires qui doivent aboutir à une victoire totale et à l'anéantissement du potentiel de guerre allemand.

La satisfaction est cependant mitigée par le fait que le général de Gaulle n'a pas été invité à Yalta. On déclare que l'orgueil de la France a été blessé d'une manière telle que même les concessions faites par les trois grandes puissances alliées ne sont pas suffisantes pour effacer complètement cet affront.

* * *

Q. G. DU GENERAL EISENHOWER, 13 février. — Après avoir achevé le nettoyage de Clèves, le général Crerar, disposant de trois grandes routes qui, de là, rayonnent en direction de la Rhénanie, paraît avoir jeté son dévolu sur celle qui, par Goch, mène à Geldern et Crefeld.

On signale la présence de troupes anglo-canadiennes à 10 km. de Goch, après l'occupation du village de Hau.

Un autre détachement venu du nord-ouest, est parvenu dans la vallée encaissée de Goch en un point situé à 5 km. seulement du centre de cette ville.

Ce succès a été remporté malgré l'entrée en action de nouvelles réserves allemandes. Quelques-unes des unités de parachutistes lancées dans la bataille ont été repoussées sur le Reichswald où la double avance du général Crerar sur Goch menace de les couper de leurs communications.

* * *

MOSCOU, 13 février. — Dans la partie occidentale de Budapest, nos troupes ont brisé la résistance ennemie et occupé plus de 200 blocs de maisons, dont le palais royal et la vieille forteresse. La liquidation de la garnison encerclée est presque terminée. D'après des chiffres provisoires, près de 30,000 prisonniers ont été faits, dimanche et lundi, dans les combats de Budapest.

Des réserves massives russes se sont engouffrées pendant ces dernières 24 heures dans la brèche que le maréchal Koniev a ouverte dans la ligne allemande de l'Oder, au nord-ouest de Breslau.

A l'aile gauche, les colonnes de la 1re armée ukrainienne ont désormais complété l'encerclement de Breslau. L'artillerie soviétique ayant commencé de pilonner les voies de communications, les Allemands ont déclenché, avec l'appui de la garnison de Breslau, et en partant du sud, de violentes contre-attaques pour dégager le corridor qui mène à la ville.

Les correspondants de guerre déclarent que l'armée russe n'avait encore jamais eu à surmonter un dispositif de défense ennemi aussi puissant que celui qui s'étendait derrière l'Oder.

—o—

MM. Churchill et Roosevelt s'étaient rencontrés à Malte

—o—

LA VALETTE, 13 février. — Le premier ministre britannique M. Churchill et le président Roosevelt se sont rencontrés le 2 février dans l'île de Malte, où ils ont eu d'importants entretiens. Les deux hommes d'Etat alliés ont quitté l'île dans la même nuit.

Du 30 janvier au 2 février, un grand nombre de chefs militaires alliés étaient également arrivés à La Valette, parmi lesquels l'amiral Cunningham, le maréchal Wilson, le général Marschall, le général Somerwell, l'amiral King, le général Brocke, le maréchal de l'Air Portal et le ministre des affaires étrangères M. Eden.

—o—

Nouvelles de France

—o—

(Service spécial du *Nouvelliste*)

—o—

Un trafiquant arrêté

ST-GINGOLPH, 13 février. — Un trafiquant de marché noir, André Lacombe, courtier en vins, a été arrêté à Faverges (Haute-Savoie). Des marchandises qu'il détenait dans des camions ont été séquestrées.

Le ravitaillement

ST-GINGOLPH, 13 février. — On mande de Marseille que des tonnes et des tonnes de poisson en particulier 1360 tonnes de morue salée ont été débarquées dans la région de Marseille.

D'autre part le bateau Tatiana contenant cent tonnes de poisson frais conservé dans la glace vient d'arriver à Marseille.

Encore des bombes

ST-GINGOLPH, 13 février. — Un nouvel attentat à la bombe vient d'être commis près de Bourgoin (Isère). Une bombe a fait explosion dans le café-charcuterie de Lattard à Alban-de-Roche. L'immeuble a été en partie détruit ainsi que le mobilier.

Des avalanches

ST-GINGOLPH, 13 février. — On signale la chute de nouvelles avalanches près de la frontière suisse, dans la région de Chamonix et de Vallorsine. La route Chamonix-Le-Praz est coupée ainsi que la ligne de chemin de fer Chamonix à la frontière suisse près d'Argentières.

—o—

A l'assaut de la gendarmerie de Thonon

—o—

GENEVE, 13 février. — Une vingtaine d'individus armés de fusils-mitrailleurs et mitraillettes ont attaqué la gendarmerie de Thonon. Ils ont réussi à pénétrer à l'intérieur de l'édifice et à arrêter un jeune soldat qui avait été appréhendé quelques jours auparavant.

Les gendarmes et les F. F. I. sont arrivés sur les lieux et la bande a pris la fuite, mais son chef, Pierre Barone, menuisier à Thonon, a été arrêté.

—o—

M. Stettinius à Moscou

MOSCOU, 13 février. (Reuter). — Sur invitation de M. Molotov, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, M. Stettinius, secrétaire d'Etat américain, accompagné de M. Harrimann, ambassadeur des Etats-Unis à Malte, est arrivé en avion dans la capitale soviétique, venant de Crimée. La visite de l'homme d'Etat américain sera de brève durée.

—o—

Arrière l'amertume

ATHENES, 13 février. — L'archevêque Damaskinos, régent de Grèce, a adressé mardi un message au peuple grec, l'invitant à étouffer ses sentiments d'amertume. Le gouvernement grec est fermement résolu à faire de la Grèce un pays où régnera l'ordre et la loi.

—o—

Assassinat à Berne

—o—

BERNE, 13 février. (Ag.) — Un assassinat a été commis à Berne. La victime, Mlle Wilhelmine Heer, est une Suissesse née en Russie le 12 décembre 1897.

Mlle Heer était depuis longtemps employée à la direction du bureau des coopératives agricoles à Berne et avait un logement de deux pièces. Comme elle ne s'était pas rendue au travail samedi et lundi, qu'elle n'avait été ni entendue ni vue dans la maison et que personne ne répondait à sa porte, la police fut avertie. Celle-ci pénétra dans le logement par le balcon et trouva le cadavre de la femme gisant à terre. La tête était entourée dans des linges. Le service des recherches procédant avec précaution, put établir que la mort avait été produite par un coup de couteau de cuisine au cou. Les meubles, les tiroirs et placards avaient été ouverts et leur contenu bouleversé, de sorte que le vol semble avoir été le mobile du crime. L'assassinat a été commis il y a plusieurs jours.

Mlle Heer vivait très retirée. Les recherches en vue de retrouver le coupable ont commencé immédiatement, mais jusqu'à présent, aucune trace n'a été retrouvée.

—o—

Les négociations avec les délégations alliées

—o—

BERNE, 13 février. (Ag.) — Le Conseil fédéral ne publiera un communiqué qu'à la fin des négociations avec les délégations alliées pour faire connaître les résultats de ces entretiens, mais il ne donnera connaissance d'aucun rapport intermédiaire.

La teneur du Message spécial du président Roosevelt au président de la Confédération, Message en rapport avec l'objet des pourparlers, ne sera diffusée qu'au terme des négociations avec les Alliés.

—o—

Condamné à mort pour trahison

—o—

BERNE, 13 février. (Ag.) — Le tribunal territorial I a condamné à mort Alfred-Guillaume Carnet, ressortissant français, né en 1921, le 17 septembre 1944 pour trahison de secrets militaires suisses. Carnet a adressé un recours en grâce à l'Assemblée fédérale.

Chronique sportive

LE SKI

Concours du Ski-Club Ardévaz, Chamoson

Nous rappelons à nos fervents et ferventes des lattes cette manifestation qui aura lieu samedi et dimanche 17 et 18 février dans les Mayens de Chamoson et dont nous avons publié le programme dans le « Nouvelliste » de samedi dernier. Entre-temps, on nous prie d'annoncer qu'en plus des nombreux challenges juniors, seniors et vétérans offerts pour cette course, un **challenge dames** viendra encourager la participation féminine à cette passionnante joute.

Rappelons aussi que de nombreux prix seront distribués aux meilleurs temps. Les organisateurs travaillent activement afin d'assurer le succès de ces deux journées et nul doute que Chamoson verra affluer samedi et dimanche dans les parages enchanteurs de ses mayens l'élite de nos skieurs et skieuses.

Le Ski-Club Ardévaz donne donc rendez-vous à ses amis et amies derrière... l'Ardévaz ! (Voir annonce).

P.-S. — Pour tous renseignements et inscriptions, jusqu'à jeudi soir 15 février, à 16 heures, chez le chef technique Pierre Maye, à St-Pierre-de-Clages, tél. 4.14.30, ou chez René Crittin, à Chamoson, tél. 4.15.17.

La 2e Coupe des Ombrins à Vétroz

C'est dimanche 18 courant que se disputera la 2e Coupe des « Ombrins », organisée par le Ski-Club de Vétroz-Conthey et cette manifestation ne doit pas manquer de remporter un vif succès.

Pour la première fois, en 1944, un concours était disputé dans cette belle région, trop peu connue encore par les nombreux amis du sport blanc. Cette année, tout a été mis en œuvre pour une bonne réussite. La piste de descente a été fortement augmentée, tandis que le slalom pourra se faire dans les meilleures conditions, sa structure ayant un petit cachet spécial. Le challenge se disputera entre les membres du club et de gentils souvenirs récompenseront les invités...

Programme :

8 h. Messe à Erde ;
9 h. Départ pour les mayens ;
10 h. Inscriptions et tirage au sort ;
11 h. Premier départ descente ;
12 h. Pique-nique ;
13 h. 30 Slalom ;
17 h. Distribution des prix, proclamation des résultats au Café Papilloud, à Erde.

Que tous les sportifs de la région se donnent donc rendez-vous aux « Ombrins » le dimanche 18 février. Ce site paisible et charmeur vous réserve un chaleureux accueil.

« La nature ne vient pas à nous : allons à elle ! »

I. V.

---

†

Monsieur Emile MARIAUX, à Collombey ;
Les familles **MARIAUX** et **Maurice BARMAN**,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Emile MARIAUX

née BARMAN

L'ensevelissement aura lieu à Collombey jeudi 15 février 1945, à 10 h. 30.

P. P. E.

---

†

Monsieur **Gustave MAYOR** et son fils **Gaston** ;
Monsieur et Madame **AMACKER**, leurs enfants et famille, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur cruelle épreuve, prient leurs amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs sentiments de vive gratitude et de sincère reconnaissance.

---

†

Madame **CLAIVAZ Emma** et sa famille, profondément touchées des témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur vive gratitude à toutes les personnes qui y ont pris part.

Un merci spécial à la Société de Jeunesse conservatrice.